



COMMUNIQUÉ SUR LA VISITE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE AU ZIMBABWE

Addis Abéba, le 22 février 2018: Le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, s'est rendu à Harare, au Zimbabwe, du 18 au 20 février 2018. Il était accompagné de la Commissaire aux Affaires politiques, Minata Cessouma Samate, et d'autres hauts fonctionnaires de la Commission. La visite a été l'occasion d'exprimer le soutien de l'Union africaine au Zimbabwe et sa solidarité avec ce pays à un moment clé de son histoire et dans la perspective des prochaines élections, ainsi que de procéder à un échange de vues avec les autorités zimbabwéennes sur des questions d'intérêt mutuel.

Au cours de la visite, le Président de la Commission a rencontré le Président Emmerson Mnangagwa; le Ministre des Affaires étrangères et du Commerce international, Sibusiso Moyo; le Ministre de l'Industrie, du Commerce et du Développement des Entreprises, Mike Bimha; et le Ministre de la Justice et des Affaires juridiques et parlementaires, Ziyambi Ziyambi. Le Président a rendu une visite de courtoisie au Président du Parlement, Jacob Francis Mudenda, qui était accompagné de membres zimbabwéens du Parlement panafricain. Il a également rendu une visite de courtoisie à l'ancien Président Robert Mugabe.

Au cours de ses discussions avec les autorités zimbabwéennes, le Président de la Commission a félicité le Gouvernement et le peuple zimbabwéens pour la transition pacifique qui a eu lieu en novembre dernier, ainsi que pour la dignité et le respect avec lesquels la nouvelle administration traite l'ancien Président Robert Mugabe. Il a exprimé le soutien de l'Union africaine aux efforts en cours pour relancer l'économie nationale et créer un climat propice aux affaires, approfondir les réformes politiques et organiser des élections libres, régulières et paisibles. Il a exprimé l'engagement de la Commission de l'Union africaine, travaillant avec d'autres parties prenantes, notamment la Communauté de Développement de l'Afrique australe, à faciliter l'organisation réussie des scrutins à venir, notamment par le déploiement d'observateurs.

Notant que près de deux décennies de sanctions ont eu un grave impact négatif sur l'économie zimbabwéenne, le Président de la Commission a assuré ses interlocuteurs de l'engagement de l'Union africaine à contribuer à la mobilisation du soutien requis à l'action de relèvement, notamment à travers des efforts de plaidoyer renouvelés.

Les discussions avec les autorités zimbabwéennes ont également porté sur la réforme institutionnelle de l'Union africaine. Le Président de la Commission a souligné l'urgence que revêt l'autonomie financière de l'Union à travers la mise en œuvre, par tous les États membres, du prélèvement de 0,2% sur les importations éligibles. Le Président Mnangagwa a exprimé le plein soutien de son pays au processus de réforme.

Concernant l'agenda d'intégration et de développement de l'Union africaine, et à la lumière des décisions adoptées par la 30^{ème} session ordinaire de la Conférence de l'Union tenue à Addis Abéba, les 28 et 29 janvier 2018, le Président de la Commission a souligné l'importance du Sommet extraordinaire de Kigali prévu le 21 mars pour signer l'accord portant création de la Zone continentale africaine de libre-échange. Il convient de noter que, lors du Sommet de Kigali, le Protocole sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et le droit d'établissement et sur le passeport africain sera présenté aux États membres pour signature. Le Président de la Commission a appelé à la pleine mise en œuvre des engagements pris dans le cadre du Marché unique sur transport aérien en Afrique.

Les discussions ont également porté sur les voies et moyens les meilleurs pour stimuler le tourisme sur le continent, en tant que moteur du développement économique de la croissance et de l'intégration. Le Zimbabwe préside actuellement le sous-Comité sur le Tourisme du Comité technique spécialisé des Transports, des Infrastructures transcontinentales et interrégionales, de l'Energie et du Tourisme. La Commission prévoit nombre d'activités à ce sujet, y compris une Conférence continentale sur les infrastructures pour le développement du tourisme en Afrique.

Le 19 février, le Président de la Commission s'est adressé à l'Université de la Défense nationale du Zimbabwe sur le thème «Solutions africaines aux problèmes africains». Il a indiqué attendre avec intérêt la contribution du Zimbabwe à la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité sur le continent, en tant que nouveau membre du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine.

Le 20 février, le Président de la Commission s'est rendu au Centre régional d'échange internet de Harare (Harare Regional Exchange Centre), créé en 2017, avec le soutien de la Commission de l'Union africaine. Le Centre fait partie du système africain d'échange internet lancé par la Commission en 2012. Il convient de rappeler qu'en 2010, la Conférence l'Union, notant la faible qualité et le coût élevé du trafic internet, en raison, entre autres, de l'absence de centres nationaux d'échange internet, ce qui oblige les États membres à faire transiter leur trafic internet à travers des tierces parties, a demandé à la Commission de déployer des points d'échange internet à travers le continent. Depuis lors, la Commission a apporté un appui technique et financier à la mise en place de 18 systèmes nationaux d'échange internet et de cinq structures régionales.

Le Président de la Commission a également visité la Fondation pour le renforcement des capacités africaines (ACBF), créée en 1991 pour renforcer les capacités humaines et institutionnelles pour la bonne gouvernance et le développement économique en Afrique. Le Président de la Commission et le Directeur exécutif de l'ACBF ont signé un Protocole d'accord pour donner effet à la décision de la Conférence de l'Union de janvier 2017 conférant le statut d'agence spécialisée à l'ACBF.

Enfin, le Président de la Commission a visité le Centre africain pour le Développement des Engrais. Ce Centre a été créé à la suite d'une décision adoptée par le Conseil des Ministres de l'Organisation de l'Unité africaine en mars 1985. Son mandat est de promouvoir l'utilisation d'engrais dans l'agriculture africaine. Le Président de la Commission a pris note des défis auxquels ce Centre est confronté dans l'exécution de son mandat, et a promis que la Commission se pencherait sur ces difficultés.